

Contexte

La Ville de Winnipeg gère présentement onze (11) terrains pour chiens en liberté (TCL) à l'intérieur de son réseau de parcs. Un autre TCL est en voie d'aménagement, et des modifications sont apportées à un autre terrain. Au cours des dernières années, le nombre de propriétaires de chiens a augmenté à Winnipeg, et il en est allé de même de l'intérêt et de la demande du public pour ces terrains.

En 2012, un rapport intitulé *Guidelines for Off Leash Dog Parks in the City of Winnipeg* (lignes directrices sur les parcs pour chiens en liberté de la Ville de Winnipeg) a été déposé. En 2014, à la demande du public, le Comité exécutif de la Ville a recommandé des recherches plus approfondies sur les TCL, en s'appuyant sur un processus de participation publique plus robuste.

La Ville a retenu les services d'un consultant pour l'élaboration du *plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté (TCL)*, qui s'appuie sur les lignes directrices déjà préparées par la Ville en y incorporant des recherches et des recommandations supplémentaires s'inspirant d'un processus de participation complet.

Les objectifs de l'étude étaient les suivants :

- nouer le dialogue avec les parties intéressées et le grand public au sujet des problèmes actuels et des possibilités qui se présentent concernant les TCL à Winnipeg;
- établir des critères de sélection pour le choix des TCL;
- mettre sur pied une stratégie à suivre relativement aux TCL;
- définir les lacunes et les problèmes existants pour aider à établir les fondements d'une politique relative aux TCL;
- élaborer des politiques visant à résoudre les conflits et les problèmes concernant l'entretien;
- déterminer les occasions de partenariat et de financement.

Participation

L'ébauche du plan directeur sur les TCL s'est appuyée sur un processus de participation complet dont les buts étaient les suivants :

- fournir au public de l'information au sujet de l'étude;
- recueillir des réactions sur les enjeux actuels et les possibilités associés aux TCL de la Ville, aux parcs partagés, aux espaces à vocation récréative, aux sites saisonniers et aux lieux sous-utilisés;
- recueillir des suggestions concernant les critères et les politiques qui permettront de répondre à la demande actuelle et future concernant les TCL.

Les activités axées sur la participation incluaient notamment :

- un atelier pour le personnel de la Ville, et deux autres pour les parties intéressées;
- trois (3) kiosques d'information sur le projet;

- un sondage en ligne;
- un outil de cartographie en ligne.

Tous les documents afférents au processus de participation étaient accessibles en anglais et en français, et toutes les personnes invitées à participer aux ateliers ont pu bénéficier de services bilingues.

Le processus de participation du projet prendra fin avec la facilitation d'un sondage en ligne destiné à recueillir les suggestions et les réactions des parties intéressées et du public concernant l'ébauche du plan directeur.

Promotion

Les moyens que voici ont été mis en œuvre pour promouvoir les occasions de participation publique :

- site Web de la Ville de Winnipeg, à winnipeg.ca/offleashareas;
- diffusion d'un communiqué de presse public le 3 novembre 2017;
- envoi de courriels aux parties intéressées individuelles et aux groupes de parties intéressées (18 et 24 mai, 8 et 22 novembre 2017);
- envoi de courriels à toutes les adresses figurant sur la liste des parties intéressées de l'étude (157 contacts);
- distribution d'une carte postale du projet lors de l'inauguration du TCL Bonnycastle le 16 novembre 2017;
- affichage d'une publicité imprimée dans le journal *Metro* le 24 novembre 2017;
- publicité Facebook ciblant les citoyens de Winnipeg adeptes d'« activités sportives et de plein air »; 18 926 utilisateurs joints pour un total de 418 clics et de 31 « partages »;
- six (6) publications Facebook sur la page de la Ville de Winnipeg (16 797 adeptes);
- huit (8) publications Twitter sur la page de la Ville de Winnipeg (78 700 adeptes);
- publication d'une annonce dans le bulletin de participation publique de la Ville de Winnipeg, qui compte plus de 5 300 abonnés;
- installation de panneaux d'information à la Société protectrice des animaux de Winnipeg du 8 au 22 décembre 2017.

Pour en savoir plus au sujet du plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté, n'hésitez pas à nous visiter à winnipeg.ca/offleashareas

Tableau récapitulatif des activités axées sur la participation

Date	Activité	Description
19 avril 2017	Atelier du personnel de la Ville	Le but de l'atelier était de recueillir et de corroborer les réactions relatives aux problèmes actuellement rencontrés par différents services municipaux en ce qui a trait aux TCL de la Ville. L'information recueillie a servi à orienter et à corroborer le processus de participation publique de l'étude et à donner à l'équipe du projet une compréhension approfondie des enjeux associés aux TCL municipaux et de ceux en lien avec la présence de chiens dans d'autres parcs et espaces verts de la Ville.
31 mai et 1 ^{er} juin 2017	Ateliers des parties intéressées de la communauté	Le but de ces ateliers était de recueillir les réactions des groupes de parties intéressées sur les possibilités et les enjeux actuels associés aux TCL et sur les éventuels critères de sélection et de gestion des TCL existants et futurs, et d'examiner la vision et les valeurs dominantes du plan directeur sur les TCL. Les représentants d'un large éventail de groupes de parties intéressées ont été invités à participer aux ateliers, notamment des groupes de défense des parcs à chiens/TCL, des associations de résidents, des conseils de district de clubs communautaires, des divisions scolaires, des groupes de loisir et de sport et des groupes environnementaux et de défense des espaces verts.
3 novembre au 21 décembre 2017	Sondage en ligne	Le sondage en ligne visait à recueillir les réactions du public pour orienter l'élaboration du plan directeur sur les TCL. Il a été expressément conçu pour obtenir de l'information sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • problèmes actuellement rencontrés dans les parcs et les espaces verts de Winnipeg (y compris les TCL et les terrains pour chiens en laisse); • TCL de la ville actuellement fréquentés ou non, et raisons de leur fréquentation ou absence de fréquentation; • possibilités et tendances liées à la présence de chiens dans les parcs et les espaces verts de Winnipeg (y compris les TCL et les terrains pour chiens en laisse); • vision et valeurs directrices du plan directeur sur les TCL.
3 novembre au 21 décembre 2017	Outil de cartographie en ligne	L'outil de cartographie a été créé pour permettre de localiser dans la ville les endroits où l'aménagement d'un TCL est ou non souhaité, et l'emplacement des TCL et autres espaces verts où les propriétaires de chiens emmènent leur animal par rapport à leur lieu de résidence. En particulier, on a demandé aux utilisateurs de localiser les éléments suivants sur un plan de Winnipeg : <ul style="list-style-type: none"> • « où j'habite »; • « les TCL où je me rends à pied »; • « les TCL où je me rends en voiture »; • « les autres espaces extérieurs où j'emmène mon ou mes chiens »; • « les endroits de la ville où j'aimerais voir un TCL »; • « les endroits de la ville où je ne souhaite pas voir de TCL ».
25 novembre, 2 et 7 décembre 2017	Kiosques d'information sur le projet, emplacements divers	Trois kiosques d'information ont été aménagés à l'automne 2017 pour promouvoir le projet et ses outils de participation en ligne et recueillir les remarques et réactions du public concernant les enjeux, préoccupations et possibilités relatifs aux TCL existants et futurs de Winnipeg. Les kiosques ont été installés à l'Agence des fourrières de la Ville, au parc Kilcona et au Complexe récréatif Cindy-Klassen, le choix des emplacements devant permettre à l'équipe du projet de nouer le dialogue avec une grande diversité de citoyens, des usagers de TCL aux propriétaires de chiens en passant par les membres du public qui ne s'intéressent ni aux chiens ni aux TCL, mais qui fréquentent les espaces verts et les installations récréatives de Winnipeg.

Pour en savoir plus au sujet du plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté, n'hésitez pas à nous visiter à winnipeg.ca/offleashareas

Ce que nous avons entendu

La section qui suit donne un aperçu de thèmes importants relevés à l'occasion des ateliers du personnel de la Ville et des parties intéressées, par l'entremise du sondage et de l'outil de cartographie en ligne et aux kiosques d'information :

- les participants observent que la Ville n'a ni vision, ni buts ni objectifs clairs pour guider l'établissement futur de TCL à Winnipeg;
- il existe un désir de voir plus de TCL aménagés partout dans Winnipeg, surtout s'ils se trouvent à distance de marche du domicile des résidents;
- il y a un désir manifeste de voir un plus grand nombre de TCL délimités de façon sécuritaire, par une clôture par exemple; une telle mesure procurerait un degré accru de confort et de sécurité tant aux usagers des TCL qu'à ceux qui ne les fréquentent pas;
- les participants sont d'avis qu'il faudrait intégrer la planification des TCL au processus de planification des parcs et espaces verts de la Ville;
- un certain nombre de participants soulignent que l'établissement des futurs TCL ne devrait pas empiéter sur les parcs et les espaces verts existants déjà très fréquentés par les résidents de la ville;
- les participants aimeraient que la Ville établisse un processus clair pour l'aménagement de futurs TCL;
- les participants notent qu'il est nécessaire de mettre en place un processus de participation communautaire pour l'établissement de nouveaux TCL;
- de nombreux usagers de TCL sont d'avis qu'il faudrait désigner les futurs terrains comme étant « à usage unique » (c.-à-d. où seules les activités associées à la présence de chiens en liberté seraient autorisées);
- les participants soulignent que les TCL ne devraient pas être adjacents à une école ou à un terrain de jeux, ou qu'il faudrait à tout le moins prévoir une distance de sécurité adéquate par rapport à de tels édifices ou installations; en particulier, ils estiment que le plan directeur sur les TCL devrait prévoir de telles distances;
- les participants sont d'avis qu'il faudrait améliorer la communication et l'application de la loi pour apaiser les inquiétudes en matière de sécurité à l'intérieur et autour des TCL; ils croient qu'une meilleure compréhension par le public des règlements et du code d'éthique de la Ville concernant les TCL permettrait d'atténuer les conflits relatifs à ces terrains et à la présence de chiens en liberté; ils soulignent aussi qu'une meilleure application des règlements touchant aux TCL contribuerait à atténuer les préoccupations en matière de sécurité ainsi que les infractions aux règlements municipaux connexes.

Tableau récapitulatif des principaux thèmes

Ce que nous avons entendu/principaux thèmes	Comment nous en avons tenu compte
<p>La Ville doit formuler un énoncé de vision et une série de buts et d'objectifs définissant clairement sa position vis-à-vis de l'établissement de TCL à Winnipeg.</p>	<p>La Ville a formulé un énoncé de vision s'inspirant des suggestions des parties intéressées et du public. Elle a aussi établi des buts, des valeurs directrices et des objectifs qui définissent sa position vis-à-vis de l'établissement de TCL et qui précisent ses priorités quant à l'aménagement de nouveaux TCL. Les buts et les objectifs ont été établis à partir des réactions recueillies auprès des parties intéressées et du public quant aux valeurs qu'ils souhaitent voir dans le plan. La vision, les buts et les valeurs directrices du plan sont les suivants :</p> <p>Vision : <i>Consciente du besoin d'aménager à Winnipeg des TCL qui améliorent la santé et le bien-être de ses résidents tout en contribuant à dynamiser les quartiers et à bâtir les communautés, la Ville de Winnipeg s'efforcera de créer et d'entretenir des TCL accessibles, sécuritaires et durables qui enrichiront les communautés où ils seront situés.</i></p> <p>Buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire la demande locale de TCL, établir les possibilités et les contraintes qui s'y rattachent, et définir une orientation stratégique pour procurer un accès approprié à des TCL à travers la ville; - présenter des normes et des processus clairs pour repérer, sélectionner et désigner des TCL dans les parcs et les espaces verts de la Ville et répondre ainsi aux besoins de tous les usagers des parcs.

Pour en savoir plus au sujet du plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté, n'hésitez pas à nous visiter à winnipeg.ca/offleashareas

	<p>Valeurs directrices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer la transparence du processus de sélection des lieux devant accueillir un TCL; - rationaliser le processus d'établissement de TCL dans l'intérêt du public et de l'administration municipale; - établir des normes et des lignes directrices pour la conception de TCL sécuritaires, accessibles et durables; - tenir compte des intérêts des divers usagers des parcs et des espaces verts, y compris des types d'utilisation de terrain adjacent, des zones écosensibles et de la communauté avoisinante pour le choix de l'emplacement et la conception d'un TCL; - atténuer les problèmes et les inquiétudes en matière de sécurité à l'intérieur et autour des TCL par des considérations touchant à l'emplacement, à la conception et à la gestion; - offrir des possibilités relatives aux TCL qui amélioreront la santé et le bien-être des citoyens; - examiner l'établissement des TCL en fonction d'un système de classification basé sur la typologie, les commodités, le niveau de services et la distribution. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer des politiques et des normes pour l'aménagement et la gestion de TCL à Winnipeg en fonction des réactions du public et des parties intéressées, de la recherche et de l'examen des meilleures pratiques mises en œuvre dans d'autres municipalités ou provinces et de l'étude du rapport <i>Guidelines for Off Leash Dog Parks in the City of Winnipeg</i> (lignes directrices sur les parcs pour chiens en liberté de la Ville de Winnipeg). - définir une méthode de distribution appropriée des TCL pour la Ville en fonction de la demande et des politiques existantes.
<p>Il y a un désir de voir aménagés dans toute la ville plus de TCL de superficie variée.</p>	<p>L'ébauche du plan directeur sur les TCL établit quatre (4) catégories de TCL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - régionaux; - communautaires; - de quartier; - d'adaptation saisonnière. <p>L'ébauche du plan directeur comprend des normes de distribution des TCL régionaux, communautaires et de quartier. Par exemple, elle stipule que tout Winnipeg doit être situé dans la zone desservie par un TCL régional (7,5 km) ou communautaire (3,75 km), et que les futurs TCL devraient être établis par la Ville dans les secteurs jugés prioritaires à la lumière des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - secteurs non desservis de la ville (secteurs non situés dans la zone desservie par un TCL relativement à sa classification comme TCL). Par exemple, l'annexe A illustre les secteurs non desservis par un TCL régional ou communautaire, et l'annexe B, les secteurs non desservis par un TCL de quartier; - densité de la population (secteurs de la ville à plus forte densité de population); - densité de licences pour chien (secteurs de la ville à plus forte densité de licences pour chien d'après le nombre de licences par adresse de ménage); - lieux permettant l'aménagement « durable » de TCL (lieux permettant l'aménagement sécuritaire, réussi et durable d'un TCL, c.-à-d. compatible avec l'utilisation du terrain adjacent, sécuritaire pour les usagers, qui s'inscrit dans les budgets d'immobilisations et d'exploitation de la Ville et conforme aux normes du plan directeur sur les TCL); - disponibilité des terrains (terrains municipaux disponibles dans des parcs ou des espaces verts existants non actuellement utilisés par le public pour des activités récréatives).
<p>Il existe un besoin de TCL de petite superficie dans tout Winnipeg. Ces TCL devraient être aménagés à distance de marche du domicile des résidents.</p>	<p>Le plan directeur sur les TCL établit une classification des TCL de quartier qui comprend des critères de distribution et d'emplacement en vertu desquels ces TCL doivent être établis dans les communautés résidentielles, en liaison avec les voies piétonnes.</p>

Pour en savoir plus au sujet du plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté, n'hésitez pas à nous visiter à winnipeg.ca/offleashareas

<p>Il y a un désir de voir un plus grand nombre de TCL délimités de façon sécuritaire, au moyen d'une clôture par exemple, pour accroître la sécurité et atténuer les conflits entre usagers et l'utilisation des terres adjacentes.</p>	<p>L'ébauche du plan directeur sur les TCL établit une série de normes applicables à l'évaluation des TCL existants et à l'établissement de nouveaux TCL. Ces normes préconisent l'établissement de limites sécuritaires dans la conception des « petits » TCL de quartier. Elles préconisent aussi d'intégrer à la conception du TCL l'installation d'une clôture si le TCL doit être adjacent à une école primaire, à un terrain de jeux, à une garderie ou à un autre établissement habituellement fréquenté par des enfants, à une zone écosensible, à un jardin communautaire, à une pataugeoire ou une aire de jeux d'eau pour enfants, à un terrain de sport, à un parc très fréquenté, à une route très passante ou à un sentier polyvalent.</p>
<p>Les participants font remarquer qu'il faudrait intégrer la planification des TCL au processus de planification des parcs et des espaces verts de la Ville.</p>	<p>Les normes de l'ébauche du plan directeur sur les TCL qui suivent enjoignent la Ville d'intégrer la planification des TCL aux processus de planification des parcs et des quartiers :</p> <p><i>(3.1.2.17) La Ville considérera l'incorporation de l'utilisation du terrain propre aux TCL au processus de planification des parcs, tant pour les communautés établies que pour les nouvelles communautés.</i></p> <p><i>(3.1.2.18) La Ville considérera l'incorporation de la planification des TCL aux efforts de planification des parcs et des espaces verts municipaux pour les nouvelles communautés et pour les plans secondaires et les plans des environs.</i></p>
<p>Les participants ne veulent pas que les futurs TCL empiètent sur les parcs et les espaces verts existants déjà très fréquentés par les résidents.</p>	<p>Une norme de l'ébauche du plan directeur prescrit l'aménagement de TCL dans les parcs et les espaces verts peu fréquentés par les usagers de parcs à vocation récréative. Elle s'énonce comme suit :</p> <p><i>(3.2.3.7) Les futurs TCL ne doivent pas éliminer l'utilisation des terres de loisirs très fréquentées. Dans les quartiers existants, il est prioritaire d'aménager les TCL dans des espaces verts sous-utilisés et, si possible, dans des zones déjà utilisées non officiellement ou temporairement comme TCL.</i></p>
<p>La Ville n'a pas de processus clair que le public peut suivre pour l'établissement de futurs TCL.</p> <p>La participation communautaire devrait faire partie intégrante de l'établissement de nouveaux TCL.</p>	<p>L'ébauche du plan directeur prévoit des processus systématiques pour l'établissement des futurs TCL « permanents » et « temporaires » (adaptation saisonnière). Le processus d'établissement d'un nouveau TCL « permanent » comporte un volet de participation publique.</p> <p>L'annexe C illustre le processus d'établissement d'un TCL « permanent », et l'annexe D, le processus d'établissement d'un TCL « temporaire » (adaptation saisonnière).</p>
<p>Les participants souhaitent l'établissement de TCL « à usage unique », c.-à-d. où seules les activités associées à la présence de chiens en liberté seraient autorisées.</p>	<p>Une norme de l'ébauche du plan directeur préconise de désigner les « petits » TCL de quartier et d'adaptation saisonnière comme étant « à usage unique » et enjoint la ville d'envisager de désigner les aires des « grands » TCL de quartier, régionaux et communautaires comme étant « à usage unique ».</p>

Pour en savoir plus au sujet du plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté, n'hésitez pas à nous visiter à winnipeg.ca/offleashareas

<p>Il est nécessaire de prévoir des distances de sécurité adéquates ou autres mesures d'atténuation de conflits à incorporer entre les futurs TCL et les bâtiments ou espaces jugés incompatibles avec ces terrains, comme les écoles primaires, les garderies, les zones résidentielles, les routes très passantes, etc.</p>	<p>L'ébauche du plan directeur établit des distances de sécurité ou des conditions de limites « sécuritaires » précises pour chaque catégorie de TCL.</p> <p>Elle définit aussi les utilisations adjacentes de terrain « incompatibles » et stipule que dans les cas où un TCL se situe à côté d'un terrain dont l'utilisation est « incompatible », il faut prévoir une distance de sécurité de 50 mètres ou ériger une clôture de 1,5 mètre de hauteur. De telles mesures sont suggérées pour faire en sorte que les emplacements choisis pour les futurs TCL sont adéquats et sécuritaires.</p> <p>Par exemple, l'ébauche du plan directeur stipule que pour l'aménagement d'un TCL régional, communautaire ou de quartier, les distances de recul et les mesures d'atténuation suivantes doivent être prises en considération :</p> <p>dans la mesure du possible, une distance de recul de 50 mètres par rapport à toutes les utilisations résidentielles est requise pour atténuer les inconvénients dus au bruit;</p> <p>dans la mesure du possible, et à moins d'ériger une clôture de sécurité d'au moins 1,5 mètre de hauteur, une distance de recul de 50 mètres par rapport aux utilisations suivantes est recommandée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - écoles primaires; - terrains de jeux; - garderies; - tout autre type d'utilisation d'un terrain généralement fréquenté par des enfants; - zones écosensibles; - jardins communautaires; - pataugeoires ou aires de jeux d'eau pour enfants; - terrains de sport et autres parcs très fréquentés; - routes passantes; - sentiers polyvalents. <p>Les normes relatives à la distance de sécurité et à la hauteur de la clôture sont fondées sur les meilleures pratiques d'autres municipalités urbaines qui aménagent et gèrent des TCL avec de bons résultats.</p>
<p>Les participants désirent une meilleure communication en ce qui a trait aux règlements afférents aux TCL municipaux pour que les usagers et le grand public puissent savoir à quoi s'attendre lorsqu'ils fréquentent un TCL et quelles sont les attentes de la Ville quant au comportement des usagers, et ce, pour atténuer les conflits associés aux TCL.</p>	<p>L'ébauche du plan directeur sur les TCL recommande pour tous les TCL une nouvelle signalisation indiquant clairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le code d'éthique de la Ville concernant les TCL; - les règles afférentes aux TCL selon le <i>Responsible Pet Ownership By-law</i> (règlement sur la propriété responsable d'animaux de compagnie); - les limites du TCL; - si le TCL est désigné comme étant « à usage unique » ou « polyvalent ». <p>Le plan directeur recommande en outre à la Ville d'affecter des ressources supplémentaires à sa stratégie d'éducation et de communication relative aux TCL, en particulier pour bien faire la différence entre les TCL « à usage unique » et les TCL « polyvalents ».</p> <p>De plus, l'ébauche du plan directeur comprend une norme visant à s'assurer que les règlements et les lignes directrices relatives aux TCL sont compris et appliqués de façon uniforme par tous les services municipaux concernés, et préconise d'en rendre l'application plus rigoureuse. Par ailleurs, des améliorations seront apportées à la signalisation pour informer clairement les usagers des règles et de l'étiquette propres aux TCL.</p>

Pour en savoir plus au sujet du plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté, n'hésitez pas à nous visiter à winnipeg.ca/offleashareas

Prochaines étapes

L'ébauche du plan directeur sur les TCL sera publiée sur la page Web du projet (winnipeg.ca/offleashareas). Le public aura la possibilité d'en prendre connaissance puis d'y réagir dans le cadre d'un dernier sondage en ligne, qui sera accessible sur la même page Web. Après examen des réponses au sondage, le plan sera achevé et soumis à l'attention du Conseil.

Annexes

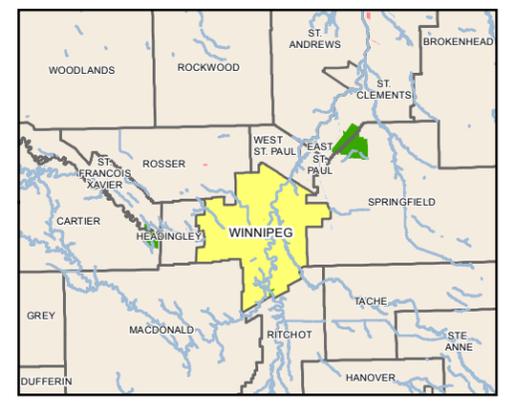
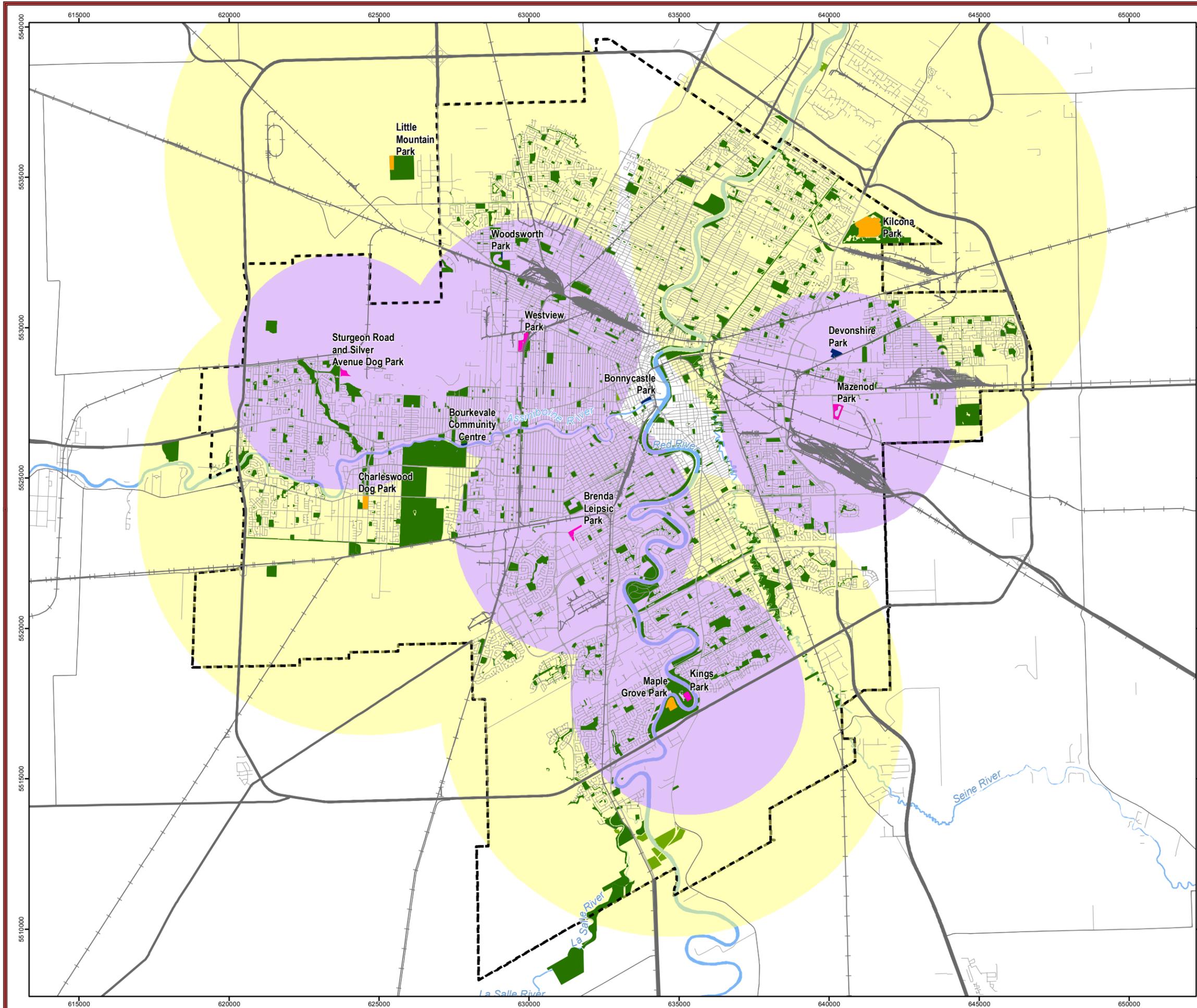
Annexe A – TCL et zones desservies actuellement par des TCL communautaires et régionaux

Annexe B – TCL et zones desservies actuellement par des TCL communautaires et régionaux

Annexe C – Processus d'établissement d'un TCL permanent

Annexe D – Processus d'établissement d'un TCL temporaire

Pour en savoir plus au sujet du plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté, n'hésitez pas à nous visiter à winnipeg.ca/offleashareas

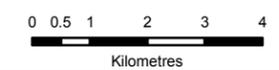


Ville de Winnipeg Plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté

- Légende**
- Zone desservie par un terrain pour chiens en liberté**
- TCL communautaire (3,75 km)
 - TCL régional (7,5 km)
- Terrains pour chiens en liberté existants**
- Terrain de quartier (1,2 km, 15 minutes à pied)
 - Terrain communautaire (3,75 km, 10 minutes en voiture)
 - Terrain régional (7,5 km, 20 minutes en voiture)
 - Limites de la ville
 - Parc et zone ouverte
 - Parc provincial
 - Route provinciale à grande circulation
 - Route provinciale / rue locale
 - Voie ferrée
 - Eau

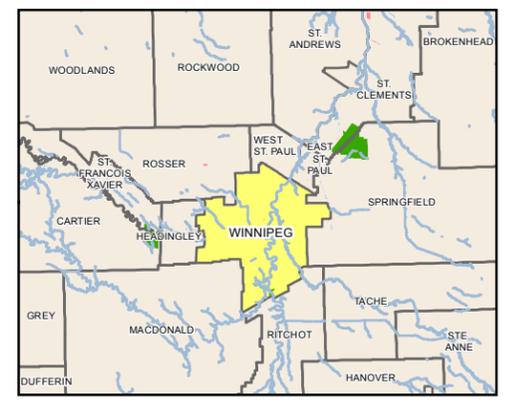
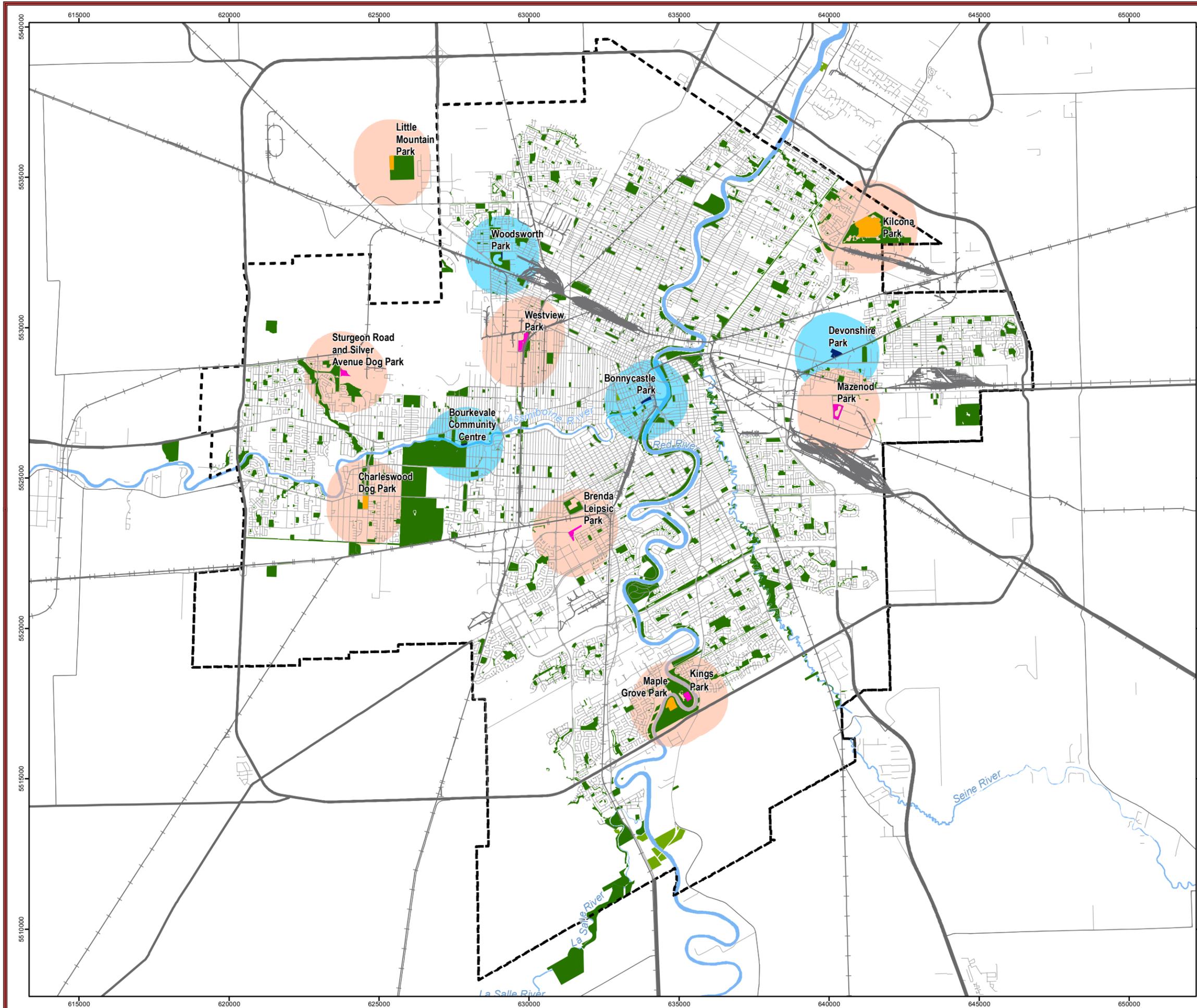
ÉBAUCHE : Pour discussion seulement

Coordinate System: NAD 83, UTM Zone 14 N
Data Source: City of Winnipeg, MLI, NRCAN, WSP
Date Created: February 07, 2018
Revision Date: March 16, 2018



ANNEXE A TERRAINS POUR CHIENS EN LIBERTÉ ET ZONES DESSERVIES ACTUELLEMENT PAR DES TCL COMMUNAUTAIRES ET RÉGIONAUX



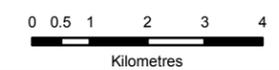


Ville de Winnipeg Plan directeur sur les terrains pour chiens en liberté

- Légende**
- Zone desservie par un terrain pour chiens en liberté**
 - Zone desservie par un TCL de quartier (1,2 km)
 - Autres zones desservies (1,2 km)
 - Terrains pour chiens en liberté existants**
 - Terrain de quartier (1,2 km, 15 minutes à pied)
 - Terrain communautaire (3,75 km, 10 minutes en voiture)
 - Terrain régional (7,5 km, 20 minutes en voiture)
 - Limites de la ville
 - Parc et zone ouverte
 - Parc provincial
 - Route provinciale à grande circulation
 - Route provinciale / rue locale
 - Voie ferrée
 - Eau

ÉBAUCHE : Pour discussion seulement

Coordinate System: NAD 83, UTM Zone 14 N
Data Source: City of Winnipeg, MLI, NRCAN, WSP
Date Created: February 07, 2018
Revision Date: April 12, 2018

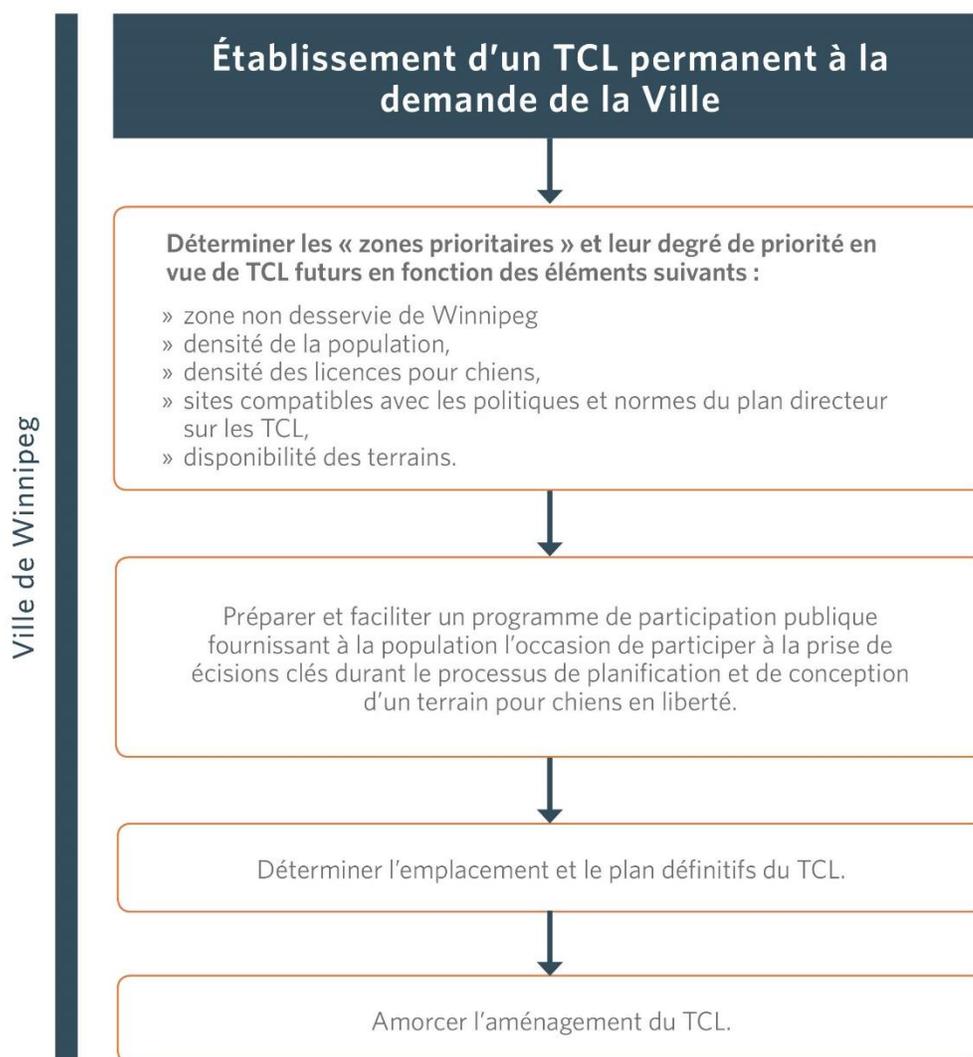


ANNEXE B

**TERRAINS POUR CHIENS EN LIBERTÉ
ET ZONES DESSERVIES
ACTUELLEMENT PAR DES TCL
TERRAIN DE QUARTIER**



Annexe C – Processus d'établissement d'un TCL permanent



Annexe D – Processus pour l'établissement d'un TCL temporaire

